



Agriculture

Economie

Infrastructures

Education

Social

Sport

Technologies

Tourisme

Culture

Cantal

a u e n i r



LE MAGAZINE D'INFORMATIONS DU CONSEIL GENERAL

Dossier Jeunesse : **Investir pour l'éducation,** **un devoir et une ambition**



Le Conseil Général à vos côtés chaque jour

04 - 71 - 46 - 20 - 20



Informations pratiques

Direction Générale

📞 04 - 71 - 46 - 21 - 05

Direction de la Solidarité Départementale

📞 04 - 71 - 46 - 20 - 53

Maison Départementale des Personnes Handicapées

📞 04 - 71 - 46 - 59 - 49

Direction du Développement du Territoire

📞 04 - 71 - 46 - 20 - 90

Direction des Déplacements et des Infrastructures

📞 04 - 71 - 46 - 21 - 75

Direction des Ressources Humaines

📞 04 - 71 - 46 - 22 - 23

Direction des Finances et de la Logistique

📞 04 - 71 - 46 - 21 - 10

Direction des Systèmes d'Information des Technologies et d'Appui aux Collectivités

📞 04 - 71 - 46 - 22 - 02

Médiathèque Départementale

📞 04 - 71 - 63 - 52 - 94

Archives Départementales

📞 04 - 71 - 48 - 33 - 38

Laboratoire Départemental d'Analyses et de Recherche

📞 04 - 71 - 45 - 58 - 80

et aussi www.cg15.fr

CANTAL Avenir
Edité par le Conseil Général du Cantal
Hôtel du Département - 28, avenue Gambetta - 15015 Aurillac Cedex
Tél. : 04 71 46 20 20 - Fax : 04 71 46 21 07

Directeur de la Publication : Vincent DESCOEUR
Rédaction : Elyane FONTANEL, Michel LEFOUR,
et Stéphanie RENAUX

Conception / Création : PVD Communication - Tél. : 04 71 64 88 88
Impression : Imprimerie Moderne - Aurillac

Credits photos : Jean-Michel PEYRAL - Journal L'Union du Cantal - La Montagne - Villa de Mauriac -
Communauté de Communes du Pays de Saint-Flour - CABA (Thierry BONNET) - Pierre SOISSONS -
Office de Tourisme du Lioran - Transmontagne - Bois Energie 15 et Energies Renouvelables -
Point Info Energie - Cantal Tourisme - Cantal Expansion - Service Communication du Conseil Général

Tirage : 70 000 exemplaires - Dépôt légal : novembre 2006



04

**N°5 de Scènes en partage :
un parfum exceptionnel...**



06

CANTAL, c'est là où tout commence...



08

**La montée en puissance des
énergies renouvelables**



10

RD 120 : à l'Ouest du nouveau



12

**Le Cantal choisi pour créer
50 nouveaux emplois**



14

**Investir pour l'éducation,
un devoir et une ambition**



16

Evénement : le Cantal envahit Paris !



17

**Au fil des cantons :
Aurillac et Mauriac**



18

Brèves



22

Expression des groupes politiques



Il y a quelques semaines, à Aurillac et à Saint-Flour s'engageaient des travaux de restructuration lourde dans deux collèges : Jeanne de la Treilhe et Blaise Pascal. Ces opérations s'inscrivent dans le programme de rénovation des collèges cantaliens que le Conseil Général a engagé jusqu'en 2010 et qui s'élève à plus de 15 millions d'euros.

Le Conseil Général a fait le choix du maintien de tous ses collèges, assurant des travaux de rénovation dans chacun d'eux pour répondre à cet objectif de préservation d'un service public, dont nous avons la maîtrise, essentiel à la vie des cantons. Cela représente bien sûr un coût de fonctionnement, y compris au titre des transports scolaires dont nous avons la charge, mais cela constitue surtout un réel investissement pour l'avenir. C'est dans cet esprit que nous avons garanti le maintien des personnels TOS, désormais intégrés au sein des services du Conseil Général.

L'environnement offert aux collégiens cantaliens va ainsi encore s'améliorer pour que chacun soit « fier » de son collège ! D'autres opérations sont conduites pour rendre plus agréable l'apprentissage des jeunes, répondre aux préoccupations de leurs parents et permettre à toute la communauté éducative de transmettre et d'enseigner dans les meilleures conditions possibles.

Les premières expérimentations d'Environnements Numériques de Travail seront engagées dans 5 collèges dès cette année, avant d'être généralisées à la rentrée prochaine. Après le renouvellement du matériel informatique dont chaque collège ouvert au public a pu bénéficier, dans le cadre du programme Cybercantal, les jeunes cantaliens ont ainsi accès à toutes les techniques modernes les préparant à leur future vie active, souvent bien davantage que dans des établissements de départements urbains à fort effectif. Les échanges européens, soutenus par le Conseil Général, participent aussi de cette préoccupation d'ouverture sur l'extérieur.

Nous savons que le cadre de l'apprentissage concourt de manière importante à la réussite des élèves. Notre action a pour objectif de donner à tous le goût des études et du savoir. En complément de ces efforts, nous soutenons des actions éducatives, culturelles et sportives dans le cadre scolaire ou extra scolaire : collège au cinéma, découverte sportive, lire en fêtes, accès aux pratiques musicales, ...

Par delà l'apport que cela peut et doit constituer pour chaque jeune cantalien, ce cadre éducatif, culturel et sportif renforce l'attractivité de notre département pour des familles qui envisageraient de faire le choix du Cantal. La reconnaissance d'un cadre de vie de qualité passe aussi par nos collèges où il fait bon apprendre !

Le Président du Conseil Général

N°5 de Scènes en partage : un parfum exceptionnel...

La saison 2006/2007 de Scènes en partage reste fidèle à la diversité des formes et contenus artistiques, à la volonté que les spectacles soient accessibles à tous, mais aussi à certaines équipes artistiques qui reviennent creuser les sillons tracés lors de précédents rendez-vous. Preuve est faite que l'art et le spectacle vivant ont une place à part entière dans nos territoires ruraux.



Impulsée par le Conseil Général, cette dynamique de diffusion de spectacle vivant est un véritable succès. Chaque édition témoigne de l'enrichissement d'une offre culturelle de qualité et de l'adhésion de nouveaux partenaires.

L'esprit même de Scènes en partage réside dans les choix et l'élaboration des projets, tout au long de l'année qui précède la Saison, par quinze à vingt programmeurs professionnels ou occasionnels du département. Avec toujours comme exigence d'offrir à tous, toute l'année, en tous points du territoire, des propositions artistiques de qualité, Scènes en partage est devenu un événement incontournable.



Le travail en réseau en est la clef de voûte, qu'il s'appuie sur des structures « pivot » comme l'Association Départementale pour la Musique et la Danse (acteur moteur en matière de musique et danse), sur des collaborations thématiques avec la Médiathèque départementale et d'autres partenaires...

Ce maillage, tissé avec l'ensemble des partenaires attachés à l'idée que l'art et la culture sont des éléments indispensables à l'épanouissement des individus et à l'attractivité des territoires, permet aujourd'hui d'offrir aux Cantaliens plus de cinquante rendez-vous, d'octobre 2006 à mai 2007.

 **Contact : 04 71 46 21 29**
Programme disponible sur demande
et sur www.cg15.fr





Spectacle vivant dans le Cantal



SCENES en partage

Saison 20062007

CANTAL , LE DÉPARTEMENT NATURELLEMENT TENDANCE



www.cg15.fr

CANTAL, c'est là où tout commence...

Cantal Tourisme vient de créer une nouvelle charte graphique pour les documents de promotion. Nouvelle image, nouvelle stratégie pour séduire un touriste toujours plus exigeant, en quête d'originalité et d'authenticité. Afin d'avoir un impact plus fort et une identité commune, une nouvelle brochure d'appel départementale mais aussi une brochure d'hébergements et d'activités spécifique à chaque agence locale de tourisme déclinent le Cantal dans la même présentation.



Une nouvelle charte graphique pour les ALT (Agence Locale de Tourisme)

Pourquoi parcourir le vaste monde alors que là, vous trouverez un havre de sérénité, de bien-être où le temps coule, sans incidence, où la vie est facile. Tout est intact et préservé. C'est là où tout commence...

Le Cantal, partenaire du N°1 du transport aérien low-cost en Europe !

Le Comité Départemental du Tourisme du Cantal, en collaboration avec son homologue aveyronnais, vient de conclure un accord de partenariat avec la société RYANAIR qui opère le vol Londres-Rodez. Cette compagnie transportera cette année près de 35 millions de passagers sur 435 liaisons dans 24 pays européens. La liaison Londres - Rodez, quant à elle, est opérationnelle depuis quatre ans. Les clients britanniques, qui empruntent ce vol, sont en demande croissante de propositions de séjours hiver. Le territoire cantalien offre les meilleures opportunités en termes de proximité, d'équipements, d'activités, d'hébergements...

RYANAIR Des pistes d'aéroport aux pistes de neige

La destination Cantal est d'ores et déjà présente sur le site Internet de RYANAIR, avec une promotion générale de l'offre dans la rubrique « Séjours Ski ». Le partenariat conclu pour la saison hivernale 2006/2007 permettra de renforcer cette visibilité mais également de faire un lien commercial direct avec des offres de séjours au Lioran. Le client anglais qui réservera son vol sur le site Internet de RYANAIR pourra ainsi, par la même occasion, louer son appartement et acheter son forfait ski pour sa semaine de vacances à la station ou réserver son séjour raquettes à neige avec hébergement en hôtel dans les vallées cantaliennes. Rendez-vous donc fin 2006 sur le site Internet de RYANAIR (www.ryanair.com) pour découvrir les offres de séjours proposées par les opérateurs touristiques cantaliens.



Le Lioran ouvre une nouvelle saison sur les pistes

A quelques semaines des vacances de Noël, la Station du Lioran s'apprête à ouvrir son domaine skiable pour une nouvelle saison, avec l'objectif de faire bouler de neige tout au long de l'hiver.

Dès les premiers week-ends de décembre, le domaine sera ouvert aux amateurs de sports de neige, pratiquants de ski alpin, de ski de fond, de balades en raquette ou simples amateurs du milieu montagnard.

La neige autrement qu'à skis...

La neige vous attend pour des randonnées en raquette à la découverte du milieu montagnard, balades en chiens de traîneaux ou en motoneiges. Des activités spécifiques sont réservées aux jeunes enfants (pistes de luge aménagées et sécurisées - structures gonflables et Acro Bungy...). Toute la Station du Lioran est d'ores et déjà mobilisée pour que cette saison d'hiver soit synonyme de détente et d'évasion dans les meilleures conditions d'accueil et de sécurité.

Une surprise vous attend dans quelques jours pour prolonger encore vos journées ski !

Informations :

Station du Lioran - 0 825 88 66 00
www.lelioran.com



Les 22 remontées mécaniques dont le téléphérique et les 8 télésièges permettront de profiter pleinement des 43 pistes ainsi que des zones « freeride ».

En outre, sonorisé et éclairé, le Snowpark sera situé cette année au cœur de la Station et offrira des modules adaptés à tous les niveaux.

Pour les James Bond des neiges, l'École de Ski Française propose le «Ski Extrême», encadré par un Guide de Haute Montagne sur les plus beaux versants du Massif Cantalien, Puy Mary, Puy Griou...

Pour les « fondus » de fond, ce sont pas moins de 75 km de pistes tracées, balisées et sécurisées, qui s'offrent à eux dont 20 km partent du cœur même de la station.



La montée en puissance des énergies renouvelables

Le Conseil Général intervient en faveur de l'utilisation des énergies renouvelables et soutient des actions d'information et de sensibilisation. Bois et soleil sont les sources d'énergie qui font l'objet d'un programme de subventions directes aux porteurs de projets.

Constitué en 1994 sous la forme d'un accord-cadre associant l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (ADEME), le Conseil Régional et les quatre Conseils Généraux d'Auvergne, le plan bois-énergie en est à sa deuxième génération (2001 - 2006). Le plan soleil a vu le jour en 2003 et, comme son aîné, se traduit par la mise en place de cofinancement de l'ADEME (ou de crédits d'impôts sur le revenu pour les particuliers), du Conseil Régional et des Conseils Généraux d'Auvergne en faveur de la valorisation des systèmes à base d'énergie solaire.

A partir de 2004, le programme est monté en puissance, en lien avec l'engagement de deux grosses opérations de création de réseaux de chaleur à Murat et Saint-Flour. La création en 2005 d'un dispositif de crédits d'impôts, au bénéfice des particuliers, sur les chaudières bois a également entraîné une augmentation du nombre de dossiers individuels.



De quel bois se chauffer... et comment ?

Le plan bois-énergie est un dispositif de financement en soutien à la structuration d'une filière d'approvisionnement en bois énergie, mais aussi aux investissements d'équipement de chaudière automatique à bois, d'aménagements de réseaux de chaleur et autres équipements connexes (silos de stockage...).



A la fin de cette année, alors que s'achève le deuxième plan bois (2001 / 2006), le Conseil Général aura engagé 920 000 euros sur six ans, dont 160 000 euros pour 27 dossiers au terme de la seule année 2006.



Faire sa place au soleil

Le plan soleil permet d'apporter un soutien à l'installation de chauffe-eau solaires individuels (CESI) ou collectifs, ainsi qu'aux systèmes solaires combinés (SSC) destinés au chauffage basse température (plancher chauffant) en combinaison avec le chauffage de l'eau chaude sanitaire. Le matériel et les entreprises d'installation doivent être agréés dans le cadre d'une certification « qualisol ».

Ce programme connaît lui aussi une forte montée en charge, en lien avec l'augmentation du coût des énergies traditionnelles, celle également du nombre d'installateurs agréés, et la mise en place du crédit d'impôt (50 % du coût du matériel installé en 2006). Une centaine de dossiers ont été instruits cette année pour un montant de plus de 66 000 euros de subventions.



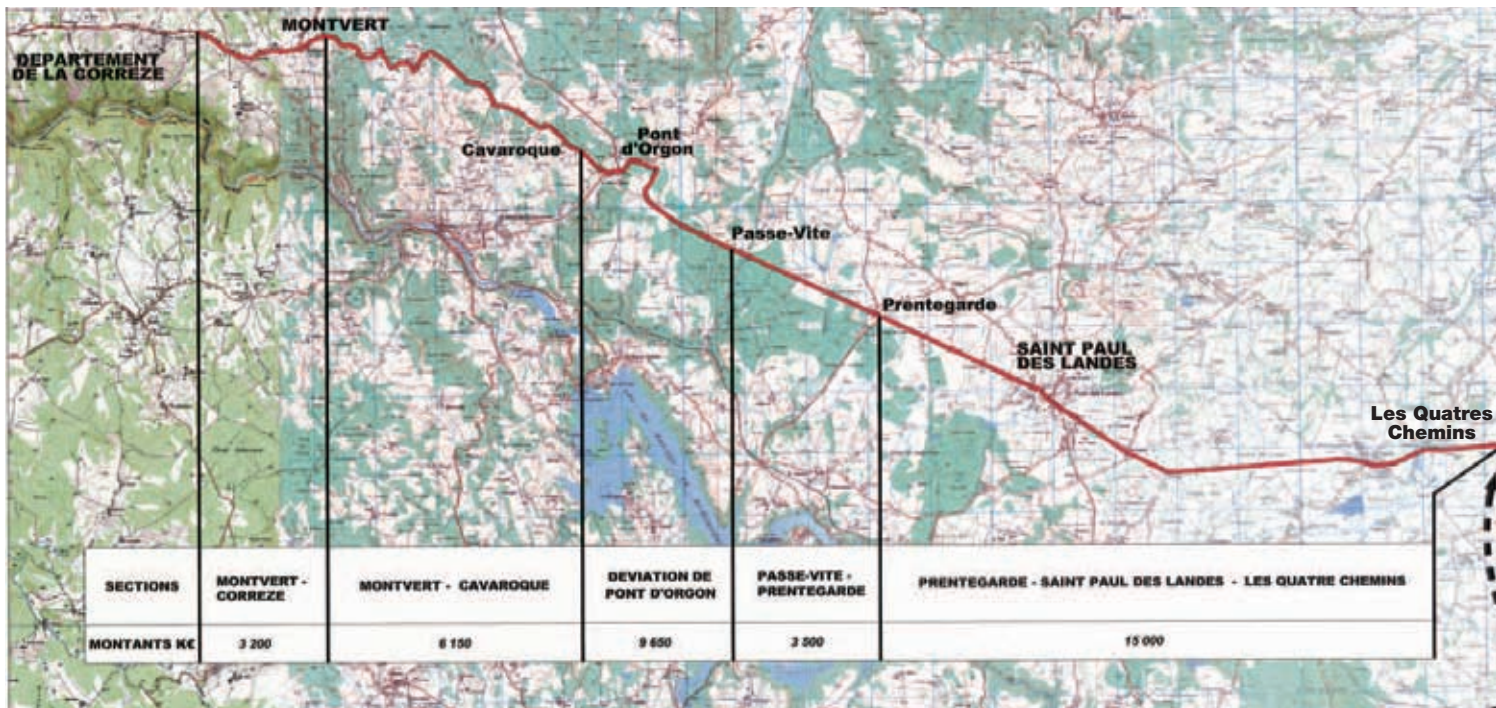
 **Contact :**
 Direction du Développement du Territoire 04 71 46 22 59
 Espace Info Energie : 0 800 503 893

Par ailleurs, l'Opération programmée d'amélioration de l'habitat (OPAH) développement durable, mise en place sur le territoire de la Communauté d'Agglomération du Bassin d'Aurillac, offre des aides complémentaires à parité avec celles du Conseil Général.

Parallèlement, le Conseil Général soutient les actions de sensibilisation et d'information. Un travail d'animation et d'appui technique est assuré par l'association bois-énergie 15 qui, depuis 2003, a élargi son champ d'activité aux autres énergies renouvelables.

Pour sa part, le CAL PACT ARIM d'Aurillac a créé en 2002 un espace info énergie (EIE) qui bénéficie du soutien de l'ADEME et du Conseil Général à hauteur de 40 % chacun. Il porte un programme d'animation et d'information sur l'ensemble des domaines d'utilisation de l'énergie et assure depuis 2005, l'instruction technique des dossiers de demandes d'aides sur le plan soleil.





Une priorité tant pour la Corrèze que pour le Cantal

La RD 120 est une priorité commune aux Conseils Généraux de la Corrèze et du Cantal qui travaillent en étroite concertation.

La Corrèze a pour projet de créer des voies pour véhicules lents dans la côte des Jordes à la sortie de Tulle : sur une section de 1,4 kilomètre à la sortie de Laguenne dans le sens Corrèze / Cantal d'une part, sur une section de 2,3 kilomètres avec séparation physique des sens de circulation dans le sens Cantal / Corrèze d'autre part.

Un créneau de dépassement dans la plaine de Forges, dans le sens Tulle / Argentat, devrait compléter cette première tranche d'investissements d'environ 10 millions d'euros. Les travaux pourraient se dérouler en 2008-2009.

 **Contact :**
 Direction des Déplacements et
 Infrastructures 04 71 46 21 75



RD 120 : à l'Ouest du nouveau

La route est le principal moyen de désenclavement du Cantal. C'est pourquoi le Conseil Général porte l'essentiel de son effort sur le raccordement aux autoroutes. Ainsi un plan de modernisation de la RD 120 a été proposé dès son transfert de l'Etat au Département.



L'ex route nationale (RN) 120 devenue route départementale (RD) 120 reste malgré son déclassement une liaison prioritaire du réseau routier cantalien.

Un axe stratégique

Cette route qui relie Aurillac au département de la Corrèze (Tulle), via Argentat, assure l'ouverture du département vers l'Ouest, donnant accès à deux autoroutes, l'A 20 et l'A 89. C'est donc une liaison de première importance pour le Cantal.

C'est pourquoi le Conseil Général a programmé plusieurs opérations d'envergure d'ici à 2009, afin d'y améliorer les conditions de trafic.

Depuis juin 2006, des travaux de mise à deux fois deux voies de la section Aurillac / les Quatre Chemins (2,5 km) sont en cours. Ils se poursuivront jusqu'au premier semestre 2007 avec l'aménagement d'un giratoire à Lascanau. Cette opération représente un

investissement de 4,4 millions d'euros auquel participent l'Etat, le Conseil Régional d'Auvergne et la Communauté d'Agglomération du Bassin d'Aurillac.

Suivront à partir de fin 2008, début 2009 les travaux de la section Pont d'Orgon / limites de la Corrèze pour un montant estimé à 19 millions d'euros. Trois tranches sont programmées : la déviation du Pont d'Orgon (9,6 millions d'euros), Cavaroque / Montvert (6,1 millions d'euros), Montvert / Département de la Corrèze (3,2 millions d'euros). Les études, procédures et acquisitions foncières ont déjà commencé.



Le Cantal choisi pour créer 50 nouveaux emplois

Spécialisée dans la vente par téléphone et les téléservices, la Société "le1515.fr" s'implante au village d'entreprises de Rozier Coren à Saint-Flour avec, à la clé, la création de 50 emplois.

Le conseil et la commercialisation de services et de produits se feront plus particulièrement sur deux secteurs en expansion, le tourisme et les services à la personne. L'objectif est d'être opérationnel en janvier 2007. Le recrutement a débuté dès novembre. Les personnes recrutées suivront une formation d'un an sous forme de contrat de professionnalisation pouvant déboucher sur un diplôme de « conseiller service client à distance ». 25 emplois sont annoncés pour janvier 2007 et 25 autres avant fin 2008. Une manne économique et sociale loin d'être négligeable.



La Communauté de Communes du Pays de Saint-Flour a réalisé en deux mois la transformation du local artisanal en plate-forme d'appels de 688 m² avec le concours de l'Etat (DDR et FNADT) et du Conseil Général.

Pourquoi le Cantal ?

« Le soutien rencontré dans le Cantal auprès des élus et des collectivités a fait pencher la balance face à d'autres villes » confirme Olivier SAFIN, l'un des dirigeants de l'entreprise. A l'image de la bataille de MARGNAN, le terrain a été favorable au Cantal. Mandaté par le Comité d'Expansion pour capter l'attention de porteurs de projet, le bureau "Colorado conseil et formation" a mis en relation l'entreprise, le Conseil Général et la Communauté de Communes du Pays de Saint-Flour. Des locaux disponibles et entièrement réaménagés à proximité de l'A75, l'engagement financier de la Communauté de Communes et du Conseil Général mais aussi la possibilité d'exonération fiscale en zone PAT (Prime à l'Aménagement du Territoire) et ZRR (Zone de Revitalisation Rurale) ont été des armes convaincantes.

Fondateurs en 1993 du groupe Satel, l'une des premières sociétés de télémarketing en France dont le siège et trois centres d'appels sont à Vichy, Moulins et au Puy en Velay, Olivier SAFIN et Bertrand AUCAGNE souhaitent se diversifier dans une activité novatrice à laquelle SATEL apporte son expérience des plate-formes d'appel. Le pool d'actionnaires regroupe les dirigeants de SATEL et des investisseurs institutionnels dont certains étrangers. Les objectifs commerciaux sont de 2,2 millions d'euros pour 2008.



Témoignages

2 questions à Olivier SAFIN, actionnaire de la société le1515.fr

Le Cantal et Saint-Flour : Un choix délibéré ?

«Lors des consultations que nous avons menées et qui ont mis en concurrence trois agglomérations françaises, Le Cantal et notamment le site de Saint-Flour nous sont vite apparus comme un choix à priori original mais finalement très raisonnable» indique Olivier SAFIN, l'un des actionnaires de l'entreprise. «Situé à moins de 40 mn de Clermont-Ferrand, le long d'un axe autoroutier, le bâtiment incarne complètement le cadre de travail que nous imaginions pour nos futurs salariés».

C'est un centre d'appels « nouvelle génération » ?

« Sur 688 m2, le bâtiment, en cours de rénovation, permettra aux salariés de bénéficier de conditions de travail optimales. Pour promouvoir des séjours touristiques ou la découverte de la France rurale, rien de tel que d'apercevoir les crêtes du Plomb du Cantal. Et lorsqu'il s'agit de prendre en charge la demande d'une personne âgée, rien de tel que la proximité pour orienter vers les prestataires les plus adaptés. A Saint-Flour, le centre d'appels se réinvente ».

2 questions au Sénateur Maire de Saint-Flour, Pierre JARLIER

50 emplois à Saint-Flour, cela va faire du bruit ?

« Le Conseil Général et Cantal Expansion ont eu les premiers contacts. Les élus de la Communauté de Communes ont été très réactifs pour prendre les bonnes décisions au bon moment. Les investisseurs qui avaient le choix entre différents territoires ont préféré notre zone d'activité de Saint-Flour couronnant ainsi nos aménagements engagés depuis longtemps. C'est enfin la possibilité de valoriser un bâtiment de 688 m² qui aujourd'hui était inoccupé ».

Saint-Flour va implanter un centre d'appels exemplaire ?

« C'est notre seconde fierté. A Saint-Flour vont être expérimentés des nouveaux services à la personne que tout le monde annonce comme le marché tendance de demain. Saint-Flour va être regardé par l'ensemble des centres d'appels de France comme le plus avant-gardiste du moment. Les salariés vont bénéficier d'une formation de qualité afin de se spécialiser et pouvoir répondre correctement à des problématiques qui apporteront plus de confort aux usagers. Ce volet formation est un des points importants qui nous a séduit dans la démarche de la société "le1515.fr" ».

2 questions au Président du Conseil Général, Vincent DESCOEUR

Belle réussite pour le Cantal ?

« Notre démarche volontaire pour faire venir de nouvelles activités dans le département prend toute sa valeur avec cette implantation. Les services du Conseil Général et de la Communauté de Communes de Saint-Flour ont fait preuve de pugnacité et de ténacité pour attirer "le1515.fr". Pierre JARLIER et son équipe ont su renforcer les premiers contacts de Cantal Expansion. C'est un formidable encouragement à continuer à se donner les moyens d'une prospection ambitieuse dans le respect des valeurs de notre département».

Le département est donc attractif ?

« Je suis convaincu que notre ruralité est en train de devenir une richesse recherchée par beaucoup de citoyens. Nous devons pour cela tout mettre en oeuvre pour que la qualité d'accueil retienne d'abord nos jeunes et soit déclencheur d'implantation de nouvelles activités et de nouvelles familles. Le Conseil Général par son action de tous les jours, se veut le chef d'orchestre des offres aux familles cantaliennes. Le Cantal devient ainsi chaque jour un peu plus tendance et nous faisons tout pour renforcer nos points forts ».

Investir pour l'éducation, un devoir et une ambition

Le Conseil Général investit dans l'éducation : des transports scolaires au développement des Environnements Numériques de Travail en passant par le Conseil Général des Jeunes. Au cœur de ce vaste domaine d'intervention, les collèges occupent une place de choix.



Les transports scolaires (6,1 millions d'euros), la modernisation des écoles primaires (400 000 €), les bourses scolaires (environ 124 000 €) figurent parmi les priorités du Conseil Général, au service des jeunes cantaliens et de leurs familles.

Le Conseil Général participe aussi au fonctionnement des collèges à hauteur de 2,6 millions d'euros par an.

Le soutien aux projets pédagogiques contribuant au renforcement de l'identité européenne, à l'accès aux pratiques éducatives (musées, centres de loisirs...), à la pratique de l'éducation physique et sportive, à la consommation de viande bovine de qualité, sont autant de facettes de l'intervention du Conseil Général.

A cela s'ajoutent l'enseignement supérieur et aussi les Environnements Numériques de Travail qui sont un portail de services pédagogiques innovants accessible via le Web par les élèves, les enseignants, les parents, les personnels de l'établissement dont la première tranche de déploiement a commencé à la rentrée 2006.

Restructuration et modernisation des collèges

Cinq collèges font l'objet de projets de restructuration. Deux sont en phase d'exécution depuis la rentrée 2006. Les autres suivront dès l'an prochain.

Le collège Blaise Pascal à Saint-Flour (9800 m² de locaux, 370 élèves, construit dans les années 60) fait l'objet d'un vaste chantier d'un montant de 8,6 millions d'euros. Prévu en cinq phases, il a débuté en septembre dernier. Il vise à offrir des conditions d'accueil et de fonctionnement qui permettront de développer de nouvelles initiatives pédagogiques.



Contacts :

Direction des Déplacements et infrastructures 04 71 46 21 75
Direction du Développement du Territoire 04 71 46 20 90





NOUVELLES LICENCES A L'IUT : Des centaines de demandes de toute la France !

Le Département de Génie Biologique de l'IUT d'Aurillac a ouvert deux nouvelles licences à la rentrée. Avec celle de Bio-informatique, les licences professionnelles « Expertise agro-environnementale et conduite de projet » et « Produits alimentaires de terroirs : innovation et valorisation » complètent le cursus des trois DUT Agronomie, Environnement et Bio-informatique.

Axée sur la moyenne montagne (à l'image du Volcan Cantal), la première marie l'agriculture et l'environnement. La seconde est développée en partenariat avec l'ENITA de Clermont Ferrand et le Lycée Agricole Georges Pompidou d'Aurillac.

Le DUT « Gestion des Entreprises et des Administrations » (GEA) s'enrichit d'une troisième option Finance comptabilité aux côtés de celles de Ressources Humaines (où la licence est possible) et Petites et moyennes organisations. Une troisième option pour laquelle près de 300 dossiers ont été reçus pour 25 places !



Le collège Jeanne de la Treille à Aurillac (5800 m2) fait l'objet d'un programme de rénovation globale d'un montant de 5,1 millions d'euros. L'opération qui a commencé cet automne doit se dérouler jusqu'à fin 2008.

Pour le collège Jules Ferry (Aurillac), un programme de travaux urgents liés à la sécurité et à la conservation du patrimoine bâti a été décidé. La réalisation des travaux, estimée à 1 million d'euros, est prévue de mars 2007 à mars 2008.

A Mauriac pour le collège du Méridien ainsi qu'à Riom-ès-Montagnes pour le collège Georges Bataille, des opérations de mise en sécurité vont être engagées avec une enveloppe d'1,7 million d'euros pour chacune.

Parallèlement à ces grands chantiers, le Conseil Général poursuit le plan de modernisation des collèges 2004 / 2010 qui concerne les établissements ne faisant pas l'objet d'opérations lourdes. Actualisé en 2006, après consultation des chefs d'établissement, ce plan représente annuellement un investissement d'environ 1,5 million d'euros.

L'éducation mérite un tel niveau d'engagement, car une part déterminante de l'avenir du Cantal s'y prépare.



Sur les 1200 étudiants Aurillacois :

Génie Bio

147 étudiants en 1^{ère} année
130 en 2^{ème} année
50 en licence

GEA

75 en 1^{ère} année
65 en 2^{ème} année
50 en licence professionnelle



EVENEMENT

Le Cantal envahit Paris !

Du 22 au 28 octobre, le Cantal a envahi trois lieux stratégiques parisiens afin de promouvoir ses produits et donner au citadin l'envie de déguster sans modération les saveurs de notre terroir rassemblées sous la marque Cantal Auvergne.

Le plus grand carrefour de l'agroalimentaire au monde....

Du 21 au 26 octobre, une dizaine d'entreprises agroalimentaires cantaliennes fédérées sous la marque Cantal Auvergne étaient présentes au Salon International de l'Alimentaire (SIAL) à Villepinte, vitrine représentative de toutes les filières du marché avec plus de 5000 exposants de 99 pays, 136 000 visiteurs et 1 400 journalistes.



La Mission Agroalimentaire du Cantal (MAAC) portée par Cantal Expansion, financée par le Conseil Général, l'Interconsulaire et le Crédit Agricole Centre France, a permis aux entreprises d'accéder à ce temple de l'alimentaire en leur mettant à disposition son Espace Cantal. L'objectif est de développer la vente des produits cantaliens dans les réseaux de distribution notamment à l'étranger.

Voyage dans le Train Bleu en terroir cantalien.....



Pour la seconde année, le restaurant « le Train Bleu », lieu prestigieux de la Gare de Lyon, a reconduit l'opération " Menu Cantal " du 23 au 28 octobre qui proposait à ses convives une dégustation des produits de terroir. Coordonnée par la MAAC, cette opération, animée par les producteurs du Cantal déjà en lien avec le restaurant, s'est conclue par une soirée dédiée aux décideurs cantaliens accompagnés de leurs clients et partenaires parisiens pour ouvrir d'éventuels échanges commerciaux.



Leclerc Osny : la grande allée réservée au Cantal....

Plus d'une trentaine de fournisseurs cantaliens ont participé à l'opération commerciale au cœur du magasin Leclerc Osny.



L'allée centrale de cette enseigne de la grande distribution a revêtu les couleurs du terroir cantalien : fromages AOC, salaisons, liqueur de gentiane ont agrémenté le panier de la ménagère parisienne, emportant avec elle les parfums et saveurs de notre belle campagne.



Le Cantal sera à nouveau dans la capitale pour le Salon International de l'Agriculture en mars 2007.

Canton d'Aurillac

Le centre social de Marmiers change de look

Très attendu par tout un quartier et sa population, le centre social de Marmiers offre un lieu d'animation et de loisirs fonctionnel et attrayant.

Entièrement rénové après trente ans d'existence, le centre social de Marmiers offre aujourd'hui un nouveau cadre, coloré et dynamique, mieux adapté aux besoins. Cette réalisation s'inscrit dans le projet éducatif local mis en place en 2002. Doté d'une mission d'animation du temps périscolaire des écoles du quartier, le centre social propose de nombreuses activités.



Il accueille notamment l'atelier Cybercantal, dispositif du Conseil Général, permettant un accès à tous aux Techniques de l'Information et de la Communication. L'opération a reçu le soutien du Conseil Général au titre de l'aménagement et de la rénovation des Centres de Loisirs Sans Hébergement (CLSH) au bénéfice de la Ville d'Aurillac, aux côtés de plusieurs autres partenaires.

Canton de MAURIAC

Une nouvelle station d'épuration

La nouvelle station d'épuration du Val Saint Jean traite les eaux usées de plus de trois mille habitants, préservant désormais l'environnement de toute pollution.



Dossier jugé prioritaire en raison de la pollution causée par l'absence de traitement des eaux usées d'une partie de la commune, la construction de la station d'un coût global de 2,3 millions d'euros réalisée par le syndicat intercommunal d'assainissement a été soutenu à parité par l'Agence de l'Eau et le Conseil Général à hauteur de 25 % chacun. Complétant la station du Labiou qui gère le versant Est de MAURIAC et du VIGEAN, la nouvelle station récupère les eaux du versant Ouest.

Construite aux dimensions nécessaires pour anticiper une future extension urbaine, elle traite 2.100 m³ d'eau par jour avec une capacité de 5000 équivalents habitants. Elle utilise la filière biologique avec une succession de prétraitements. Le traitement des boues relève d'un procédé d'une grande technicité.

Rugby : La Coupe du Monde présentée au personnel départemental



En prélude à la Coupe du Monde de Rugby 2007, la Fédération Française de Rugby et la SNCF ont invité les français à visiter le Train du Rugby qui commémore le centenaire de l'équipe de France de Rugby et transporte le Trophée « William Webb Ellis ». Ce Train a fait escale à Aurillac le 14 septembre où l'accueillaient avec enthousiasme les membres du Comité de Rugby du Cantal et des clubs locaux. Un événement pour le Cantal où le ballon ovale est une véritable passion ! Sympathique attention, le Comité du Cantal a souhaité faire profiter ses partenaires de cette fête en « empruntant » quelques instants le fameux Trophée pour l'amener au Conseil Général où tout le personnel était convié. Parmi les « gardiens » de cette coupe, ô combien convoitée, Michel LAVIGNE, ancien International et responsable du Train, Michel CRAUSTE, ancien International qui s'est souvenu d'avoir joué à Aurillac (et des 3èmes mi-temps aussi) et Victor BOFFELI, le régional de l'étape.

Journées internationales et concours national Salers

Le Cantal accueillait du 13 au 18 septembre dernier les Journées internationales Salers ainsi que le 133ème Concours national organisés par l'UPRA et le Herd-Book Salers. 200 éleveurs étrangers avaient répondu présents, en provenance tant des autres pays de l'Union européenne que des Etats-Unis et du Canada, de la Nouvelle Zélande ou d'Australie. Ils ont pu visiter de nombreux élevages et apprécier la convivialité cantalienne. Le concours national quant à lui rassemblait plus de 600 animaux et une centaine d'élevages exposants provenant de 10 départements différents.



Deux manifestations remarquables qui ont mis en relief toute la vitalité et le rayonnement de cette race emblématique.

Concours national Aubrac

Organisé par l'UPRA Aubrac, le Concours national de la race se tenait à Saint-Flour les 14 et 15 octobre dernier. Plus de 500 bovins étaient présents à ce rendez-vous manifestant la bonne santé de la filière.



Une occasion privilégiée de promouvoir la race et, au-delà, le dynamisme de ce territoire identitaire que nous partageons avec l'Aveyron et la Lozère.

Six pôles d'excellence rurale

La promotion des richesses culturelles et touristiques en Châtaigneraie, les Bio ressources des hautes terres (Pays de St Flour Haute Auvergne), l'Espace télémédecine visio accueil (Communauté de communes Sumène Artense), le Grand Site Puy Mary, la Maison médicale pluridisciplinaire (Communauté de communes de Massiac) et la



promotion des richesses naturelles culturelles et touristiques de la vallée de la Truyère (Conseil Général) sont les six premiers dossiers cantaliens pour lesquels l'Etat a attribué près de 4 millions d'euros. Le Cantal est le département le mieux doté de France avec 6 PER labellisés. Nul doute que le deuxième appel à projets nous permette encore d'améliorer ce résultat.

Les conseillers juniors sur le canton de Riom-Montagnes

Réuni au Scénoparc Io de VALETTE, le Conseil Général des Jeunes a progressé dans ses travaux. La Commission Affaires Sociales et Solidarité souhaite dans le cadre du projet humanitaire « Cantal Solidaire » contacter via Internet des jeunes du Burkina Faso et lancer une vente de bracelets artisanaux fabriqués au Burkina pour financer une campagne de vaccination contre la méningite.



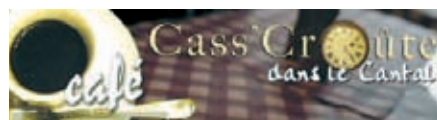
La Commission Sport, Culture, Loisirs travaille à la création par les élèves eux-mêmes, dans chaque collège, d'une oeuvre artistique représentative de la modernité du Cantal. Cinq collèges sont d'ores et déjà intéressés.

La Commission Environnement et Patrimoine prépare une « Journée Propre » sur la rivière de la Jordanne, filmée par les Conseillers Juniors eux-mêmes. L'écriture du scénario est en cours.

L'après midi a été consacrée à la découverte du Scénoparc Io, parcours captivant sur l'histoire du lien entre l'Homme et la Vache. Une journée bien remplie en compagnie de la Déesse Io qui se termina sans doute dans les bras du Dieu Morphée.

« Cafés Cass'croûte » une nouvelle philosophie d'accueil

Pour mieux répondre à une clientèle en quête de restauration « sur le pouce », à toute heure de la journée, et conforter l'activité des cafés et des bistrotts, le Conseil Général a lancé un appel à projets destiné aux cafés installés dans les communes rurales pour intégrer le réseau « Cafés Cass'croûte ».



Les candidats doivent proposer un casse-croûte à toute heure valorisant les produits du terroir, développer des animations ou assurer une fonction de multi-services et créer un espace permanent d'information touristique. Une enveloppe globale de 36 000 euros a récompensé les quatre premiers lauréats : Jean-Charles BANCAREL du café « Le Rétro » à Salers, Sandrine BOUCHARINC de la « Maison Boucharinc » à Saint-Rémy-de-Chaudes-Aigues, Virginie et Stéphane SERRE de « l'Alta-Terra » à Lavigerie et Daniel OUBATTI du « Daniel's » à Vic-sur-Cère.



Partenariat Aurillac Handball Cantal Auvergne : une ouverture de saison réussie

Partenaire de la rencontre Aurillac Handball Cantal Auvergne / Nantes le 30 septembre dernier dans le chaudron de Peyrolles bouillonnant des clameurs d'une salle comble, le Conseil Général a reçu les deux équipes lors de la réception d'après match, avec l'ensemble des dirigeants et partenaires des clubs.

La réception fut d'autant plus conviviale suite à la victoire d'Aurillac sur un score de 33 à 29 face à l'équipe de Loire Atlantique pour cette première de la saison du Championnat de France de Division 2. La victoire contre Saint Raphaël, leader invaincu du Championnat quelques semaines plus tard confirmait un bon démarrage des cantaliens. A suivre...



Mobilité européenne : des initiatives pour accompagner les jeunes

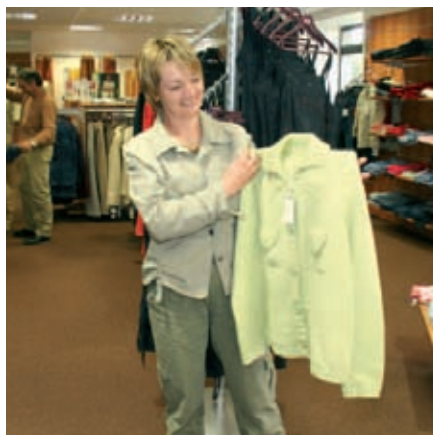
Le relais Europe Direct porté par Cantal Expansion organisait dans le cadre de l'année Européenne de la mobilité une table ronde le vendredi 13 octobre dans l'Atrium du Conseil Général à destination des élèves des lycées professionnels et technologiques, des apprentis, des étudiants de l'enseignement supérieur et des jeunes diplômés.



Le Rectorat, La Direction Régionale Jeunesse et Sports, l'Agence Régionale de Développement Economique, « les Jeunes Européens d'Auvergne » ainsi qu'un jeune du Service Volontaire Européen participaient à cet échange qui rassemblait près de 250 lycéens aurillacois ainsi que plusieurs enseignants et étudiants de l'antenne universitaire.

Convention avec la Chambre de Commerce et d'Industrie

Le Conseil Général et la Chambre de Commerce et d'Industrie contribuent au développement économique du département du Cantal.



Une convention de partenariat vient d'être signée autour de six axes d'action pour répondre aux enjeux économiques que doit relever le département : aide à la transmission / reprise d'entreprise, protection de l'environnement, découverte économique par le milieu scolaire, maintien et dynamisation du commerce de proximité, développement à l'international et accès à l'emploi dans le cadre du R.M.A. (Revenu Minimum d'Activité).

Le Conseil Général apporte un soutien à hauteur de 80 000 euros par an afin de permettre d'accomplir de nouvelles missions mais aussi d'améliorer ou d'amplifier les actions existantes, au bénéfice des entreprises cantaliennes.

Des nounous diplômées



Le département du Cantal dénombre environ 850 assistantes maternelles qui accueillent de jeunes enfants permettant aux parents actifs de disposer d'un service essentiel.

Une récente session de formation s'est clôturée par la remise des attestations valant agrément pour une durée de 5 ans.

Renseignements

Service PMI 04 71 46 20 47

Festival du Quad

Organisé à l'initiative de la société « Carnet de Route » et de la Communauté d'Agglomération du Bassin d'Aurillac avec le soutien du Conseil Général, le Festival du Quad a accueilli du 15 au 18 septembre plus de 1300 adeptes. Cette manifestation est appelée à s'ancre dans le calendrier cantalien pour le plus grand bonheur des passionnés et des professionnels du tourisme.



E2C, une formule gagnante pour entrer dans la vie active

Loin du Château de la "Star Ac", les stagiaires accueillis au Château Saint Etienne à Aurillac au sein de **l'Ecole de la deuxième chance Auvergne (E2C)** initiée par le Conseil Régional sont prêts à relever le challenge qui les attend. L'Ecole de la deuxième chance permet à des personnes de 18 à 30 ans sorties du système scolaire sans diplôme ni qualification et ayant des difficultés d'insertion de suivre une formation professionnelle individualisée rémunérée. Le but est de rapprocher les jeunes des entreprises via la formation ou un contrat de travail. 24 parcours de formation sont proposés pour 2006 dans le Cantal, financés par le Conseil Régional d'Auvergne, initiateur de l'E2C. Adhérent de l'E2C moyennant une cotisation de 8 000 € par an, le Conseil Général finance sept parcours en faveur de bénéficiaires du RMI pour un montant de 67 375 €.



Budget de l'E2C Auvergne pour 2006 : 1,25 million d'euros (80% de la Région et du Fonds Social Européen) pour 144 parcours.

Un nouveau groupe scolaire à Crandelles

C'est la première concrétisation du nouveau soutien du Conseil général aux écoles.



Ce projet a reçu le soutien du Conseil Général dans le cadre du plan de modernisation des écoles primaires mis en place en 2005, celui de l'Etat à travers la Dotation Globale d'Equipement (DGE), ainsi qu'une contribution du Sénateur JARLIER au titre de la dotation parlementaire.

Sécurité et fonctionnalité ont prévalu afin d'assurer aux enfants un espace adapté à leurs besoins. Cette nouvelle intervention du Conseil Général est essentielle à la réhabilitation de plusieurs écoles cantaliennes : Crandelles, La-feuillade-en-Vézère, Saint-Paul-des-Landes, Murat, Pierrefort, Aurillac (école Paul DOUMER et école de TIVOLI).



TELETHON 8 et 9 décembre 20 ans déjà

Le Conseil Général accueillera pour la 6ème fois un Centre de Promesses du TELETHON fidèlement organisé par le Lion's Club d'Aurillac qui s'est vu confié cette mission par l'Association Française des Myopathies (AFM). Si vous voulez rejoindre les 300 bénévoles dont on a besoin, 06 83 44 42 90 ou écrire à Lion's Club d'Aurillac - Hôtel de Bordeaux 2, av.de la République - Aurillac.

21ème édition du Festival International de Théâtre de Rue Coup d' "Éclat" au Conseil Général !

L'esplanade du Conseil Général, à l'image de la ville d'Aurillac, s'est métamorphosée en accueillant l'office de tourisme du Bassin d'Aurillac, la boutique, l'accueil et la billetterie du Festival pour le plus grand plaisir des festivaliers.



Entre les berges de la Jordanne et l'Hôtel du Département, un espace d'accueil était mis à disposition de l'ensemble des partenaires du Festival. Le Conseil Général, la Ville d'Aurillac, la Communauté d'Agglomération du Bassin d'Aurillac avaient, aux termes de cette initiative, la volonté commune d'afficher le soutien public local à la manifestation culturelle phare du Cantal. La fanfare burlesque « LE S.N.O.B., Service de Nettoyage des Oreilles Bouchées » a assuré l'animation de la soirée d'ouverture de manière drôle, poétique et décalée.



ACCOMPAGNER LES PERSONNES AGEES : UNE PRIORITE DEPARTEMENTALE

Le Conseil Général avec l'appui de sa majorité, aura consacré plus de 23 millions d'euros à l'action en direction des personnes âgées en 2006. Ainsi plus de 4 000 bénéficiaires de l'allocation personnalisée d'autonomie (APA) sont notamment soutenus, pour un accompagnement à domicile ou un hébergement en maison de retraite.

Depuis dix ans la majorité départementale a su anticiper en se dotant d'un schéma départemental des équipements pour personnes âgées qui a permis d'évaluer les besoins. Le Conseil Général a ainsi consacré plus de 4 500 000 euros à l'amélioration des hébergements. Il a fait le choix d'intervenir auprès des maîtres d'ouvrage : communes, CCAS ou associations, tant sur les travaux d'amélioration des conditions d'accueil à 30 %, que des équipements mobiliers à hauteur de 30 %.

En parallèle, de nombreux dispositifs ont été soutenus pour le maintien à domicile des personnes âgées : service de portage de repas, aide à la prise en charge des frais de télé-alarme, aide à l'amélioration de l'habitat,... Le Conseil Général accorde une attention toute particulière au confort de vie et au bien être des personnes âgées, en privilégiant le maintien à domicile très souvent souhaité. Toutefois l'important programme de soutien aux établissements, complémentaires lorsque le maintien à domicile n'est plus possible, a encore fait l'objet récemment d'engagements nouveaux à Mauriac en particulier. Nous serons prochainement appelés à nous prononcer sur d'autres projets à Reilhac ou à Saint-Ilhde par exemple. Nous souhaitons pouvoir les accompagner.

Depuis la décision du Conseil Régional de ne plus intervenir dans ce domaine, l'absence de co-financement que nous regrettons, ne peut que se traduire pour l'utilisateur par une hausse du prix de journée. Par ailleurs, nous le savons tous, ces établissements représentent des emplois dans toutes nos communes et de l'activité économique induite.

On peut estimer à près de 800 dans le Cantal le nombre d'emplois de service créés en faveur des aînés, depuis cinq ans. Demain, il sera sans doute possible pour encore améliorer le confort et la sécurité des personnes âgées à domicile, de renforcer notre offre de service, d'écoute et d'assistance. La majorité départementale pour sa part y est prête.

Au-delà du débat sur les compétences des collectivités, une nouvelle situation moins favorable risque de résulter de la position du Conseil Régional au regard des futurs Contrats de Projets Etat/Région en cours d'élaboration, qui ne reprend pas nos demandes en faveur des établissements pour les personnes âgées, ni l'expression des besoins d'amélioration de logements en milieu rural. Nous demeurerons vigilants pour que les personnes âgées ne soient pas ignorées.

La majorité départementale continuera à renforcer l'action du Conseil Général en direction des personnes âgées, c'est un devoir de solidarité et de dignité. C'est aussi un réel investissement sur l'emploi de proximité permettant, en particulier en milieu rural, le maintien d'une population active.

Le Groupe de la MAJORITÉ DEPARTEMENTALE



Retrouvez
l'actualité
du Conseil
Général
sur
www.cg15.fr

L'EX NATIONALE 120 : UNE NOUVELLE ROUTE DEPARTEMENTALE

Conséquence de l'ACTE II de la décentralisation, l'Etat vient de transférer au Conseil Général, la route nationale 120 qui devient désormais la RD 120, d'AURILLAC à la Corrèze.

Désormais, le Conseil Général du CANTAL prend en charge l'entretien de cet itinéraire majeur, assurant l'accès aux autoroutes A89 (CLERMONT-Fd – BORDEAUX) et A20 (TOULOUSE – VIERZON où elle rejoint l'A71 qui nous conduit à PARIS).

Au cours de la dernière longue période, l'Etat a malheureusement fait la preuve de son incapacité à réaliser les travaux nécessaires à la modernisation de cet axe vital pour l'ouverture, à l'ouest, du bassin d'AURILLAC.

Pire : même le renouvellement de la couche de roulement n'a pas été assuré, en raison de la faiblesse des crédits octroyés par l'Etat à la Direction départementale de l'Equipement.

Résultat :
D'une part, la compensation financière calculée par l'Etat va représenter, chaque année 200 000 €. Or, pour assurer l'indispensable remise à niveau des revêtements, le Conseil Général va devoir dépenser immédiatement 430 000 €. On est loin du compte.

D'autre part, le Conseil Général a élaboré un programme de modernisation de la RD 120 qui va s'étaler sur au moins 7 ans (2007 à 2014).

L'estimation des montants des travaux entre la Corrèze et Prentegarde (aux conditions économiques de Mai 2006) atteint 22 500 000 €. La compensation versée par l'Etat représentera, elle, 1 400 000 €, soit 6 % de la dépense prévisionnelle d'investissement. Et comme, sur 7 ans, le coût des travaux augmentera forcément, on mesure à quel point, le transfert de la RN 120 au Conseil Général du CANTAL est un marché de dupe à notre détriment.

D'autant que le Conseil Général devra assurer l'entretien de cette route sur 30 kms : revêtement, signalisations horizontale et verticale, déneigement, fauchage des talus, écoulement des eaux et entretien des fossés...
Que restera-t-il de la compensation de l'Etat ?

Heureusement, le département du CANTAL trouve une oreille attentive auprès de la Région AUVERGNE. En effet, celle-ci considère la RD 120 AURILLAC-CORREZE, comme un axe prioritaire et elle accepte de participer au financement des travaux de modernisation, à hauteur de 50 %, ce qui allègera de moitié l'engagement financier du Conseil Général.

Pour faire face aux dépenses nouvelles provoquées par les transferts de charges de l'Etat, les impôts départementaux, en 2006, ont augmenté de 7,5 %. Une nouvelle hausse, en 2007, accentuerait encore un peu plus la baisse de votre pouvoir d'achat.

Que l'Etat décide de faire assumer aux collectivités territoriales de nouvelles compétences est une chose, mais qu'il se refuse à attribuer les moyens financiers d'y faire face, pénalise lourdement les populations des départements les plus fragiles. L'Acte II de la décentralisation tourne le dos à la solidarité nationale.

Le Groupe de l'OPPOSITION

cantal
AUVERGNE



le lioran

de grands
moments!



la station du massif cantalien

▶ N° Indigo 0 825 88 66 00

0,15 € TTC/MN

lelioran.com